



# UNE FENÊTRE VERS L'EXTÉRIEUR



Aquarelle de Magdeleine Neveu © ATN 2010.16.932

Plusieurs millions de correspondance sont échangées pendant la Grande Guerre, l'envoi est gratuit pour les soldats et pour la famille grâce à la franchise militaire. Les soldats, forts de l'instruction obligatoire dispensée dans les écoles suite aux lois Ferry, savent écrire pour la plupart...

Louis Eugène Jourdan, mobilisé le 17 novembre 1914 à vingt ans à peine et incorporé dans l'Infanterie entretiendra avec sa famille aubagnaise habitant au quartier de la Font de mai, une correspondance très fournie. Voici ce qu'il écrit le 26 août 1916 :

“ J'ai reçu le colis avant la lettre et je n'ai pas fait du retard pour l'ouvrir. Je ne fais pas de retard pour utiliser l'attirail à écrire. Hier je vous ai écrit 3 cartes (...)  
Les porte-plumes marchent très bien. Il ne me manque qu'une table de nuit. Notre genou la remplace. Tout de même ça écrira mieux que le crayon. Le saucisson, je l'ai gardé pour les tranchées car en haut il rendra plus service qu'ici. Le tabac a été le bienvenu car on n'en trouve pas du tout. Le plus embêtant c'est « la pommade » qui s'est crevée et a imbibé les cigarettes et un coin du tabac. M'envoyez plus de ce pastis car on trouve de quoi laver le linge et se laver. Le cachou Parisien m'a rendu bonne bouche. ”

Les lettres sont nécessaires aux soldats et à leur famille pour maintenir le moral. Un bureau central de la Poste militaire installé à Paris, assure le tri en fonction des déplacements des régiments. Quelques fois le courrier ne peut être acheminé à temps, il est renvoyé avec la mention « le destinataire n'a pu être touché à temps. »



Des photomontages qui en disent long © coll. Bérenger



Carte de Germaine Baudin à son amoureux Polycarpe Fournier, retournée à l'expéditeur suite au décès du soldat © coll. Fournier

Pour les autorités, il s'agit de maîtriser l'information. Cette correspondance acheminée dans de grands sacs passe par la censure des officiers d'Etat-major. Aucune indication stratégique, d'identification de lieu, de mouvement de troupes ne doit apparaître. La lecture des correspondances des poilus remises par leurs descendants aux Archives municipales lors de la grande collecte de 2014 révèlent les expressions qui sont suggérées pour apaiser l'angoisse et cacher la réalité des zones de combats et du quotidien des soldats : « tout va bien..., je suis en bonne santé..., rien de nouveau à signaler...Toujours content jamais de mauvais sang et pas bileux surtout mais toujours en 1<sup>ère</sup> ligne. »

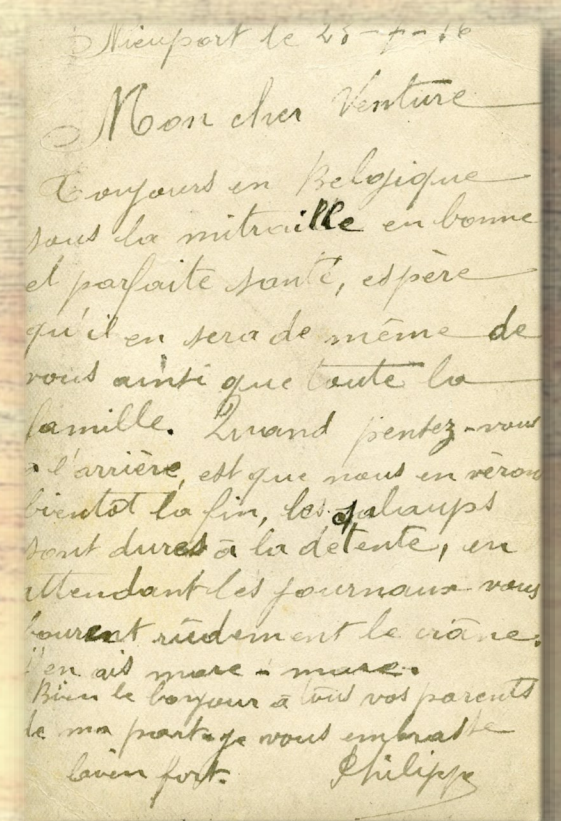
Certains contournent les interdictions en rédigeant les lettres en patois ou en utilisant des codes ou bien font poster les courriers par les copains en permission.

Les populations de l'arrière suivent les événements quotidiennement par la presse touchée elle aussi par le contrôle, les articles sont censurés.

Les enfants aussi sont marqués par le contrôle de l'information. Ils doivent se montrer dignes du sacrifice de leur père et avoir une attitude exemplaire.

La censure n'intervient pas que sur le plan militaire, elle pèse aussi sur les créations artistiques comme le cinéma, les chansons ou les pièces de théâtre. Pour lutter contre cette censure et cette propagande, les soldats publieront des journaux de tranchées comme « Le Front », « Rigolboche »... Des civils, en lien avec les mouvements pacifistes qui émergent, fonderont « le Canard Enchaîné » (Maurice et Jeanne Maréchal) le 10 septembre 1915.

Tout le monde écrit et ceux qui n'ont personne ont les marraines de guerre. C'est toute une organisation qui se met en place grâce à l'initiative d'Esther Lemaire-Crémeux, présidente de l'Union des Familles Françaises et alliées, à partir d'octobre 1914. Des milliers de candidats et candidates se portent volontaires, de tous les milieux et de toutes les régions... ils seront mis en relation au mieux avec les soldats « sans famille » en tenant compte des cultures et des éducations. Les sœurs Maline à Aubagne ont entretenu ainsi une large correspondance et des liens d'amitiés très forts avec quatre frères Alexandre, Fernand, Rémi et Georges Dauphin, liens qui se sont poursuivis entre leur descendance.



Un soldat dénonce le « bourrage de crâne » des journaux © coll. Constant



Les sœurs Maline d'Aubagne © coll. Rimes